



Note aux chasseurs de gibier d'eau

Messieurs les Présidents, des Français et des Chasseurs,

Comme jadis Boris Vian, l'ANCGE vous fait une lettre que vous lirez peut-être, si vous avez le temps...

La colère gronde sur vos rives maritimes ou fluviales et dans vos humides campagnes !

Parfaitement conscients des enjeux sanitaires et économiques qui angoissent et détruisent notre pays, les chasseurs ne peuvent plus comprendre qu'on les méprise au point de leur refuser l'exercice de leur passion, sans aucune justification sanitaire sauf celle d'une solidarité factice avec ceux qui n'en ont plus !

L'ANCGE se refuse donc à admettre qu'un chasseur, accompagné par sa femme ou son fils qui partagent son toit, soit accusé de transmettre le virus de la COVID lorsqu'il se rend seul sur sa mare, son étang, sa rivière ou sa hutte !

L'ANCGE ne peut accepter qu'on accuse ses appelants de véhiculer l'Influenza Aviaire après avoir respecté toute l'année, et plus encore le jour de la chasse, la rigueur d'une biosécurité permanente pour ses oiseaux !

L'ANCGE souffre que ceux qui entretiennent toute l'année les zones humides et sont prêts à jouer le rôle de sentinelle sanitaire sur tout le territoire pour préserver notre pays et ses élevages de l'extension de l'Influenza aviaire soient réduits à l'état méprisé de pratiquants intégristes d'un simple loisir inutile voire cruel !

L'ANCGE regrette évidemment de ne pas être entendue, mais plus encore de ne même pas être écoutée par nos dirigeants au nom d'un regrettable sectarisme.

Si la chasse française se laisse aller à la division, en oubliant la richesse de son monde associatif pour n'être défendue que par une seule voix, elle court à l'échec : le meilleur des généraux ne part pas au combat sans ses troupes...

Certes notre Ministère a daigné accorder à certains d'entre nous le droit, ou plutôt le devoir, d'aller défendre nos agriculteurs contre la bête noire... Je crains que cette décision n'ait été plus guidée par l'intérêt d'échapper à l'indemnisation des dégâts de gibier plus qu'à une quelconque bienveillance à l'égard de ceux qu'elle ne se cache parfois même pas de détester. Cette « victoire » laisse une triste fêlure dans le cœur des abandonnés de la chasse.

Il est normal que certains chasseurs aient accepté endosser la chasuble de fonctionnaires territoriaux et bénévoles : la solidarité rurale nous l'imposait.

Mais l'ANCGE comprend et soutient ceux qui n'ont comme alternative que de ranger leur bottes ou de descendre dans la rue : nous préférons évidemment participer à une solution respectueuse de l'enjeu sanitaire tout en autorisant une pratique raisonnable de notre chasse de migrateurs.

Ebranlés l'an dernier par les gilets jaunes, notre administration a offert du pain aux gilets orange ...

Mais il n'est pas à souhaiter de contraindre les Sans-Gilets de la chasse « plaisir » à aller faire respecter leur droit d'exister au pied de nos préfectures.

L'ANCGE appelle aujourd'hui au calme et à la négociation avec nos dirigeants cynégétiques et ministériels : il ne sera hélas plus possible de le faire demain si la colère montante n'est pas écoutée...

Il est certain qu'à refuser le « plaisir », on attise bien souvent la passion : la chasse ne fait pas exception à ce fondement de la nature humaine : Espérons que notre Ministère saura oublier la pyromanie écologique pour éteindre l'incendie qu'elle a allumé dans nos rives et campagnes.

Amis Sauvaginiers, protégeons, surveillons, respectons soit. Mais... Chassons !

L'ANCGE